

Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ernst & Young, S.A.





Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Tel: +225 27 20 30 60 50 / 27 20 21 11 15
eyci@ci.ey.com
www.ey.com/afrique_francophone

Banque Centrale de Djibouti
BCD
BP 2118
Djibouti

Abidjan, le 10 février 2022

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2020 de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan, l'hors-bilan, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites dans les notes annexes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti décrites dans les notes annexes, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouverneur de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes « ISA » et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde appliquées.

Ernst & Young, S.A.



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

ACTIFS	MONTANTS		VARIATIONS		PASSIFS	MONTANTS		VARIATIONS	
	2019	2020	en C.A	en %		2019	2020	en C.A	en %
CREANCES SUR L'ETRANGER	94 356 521 587	127 073 261 027	32 716 739 440	34,7%	EMISSION	44 164 721 490	49 938 623 685	5 773 902 195	13,1%
<i>Caisse devises</i>	869 816 510	1 794 916 984	925 100 474	106,4%	<i>Billets et Pièces</i>	44 164 721 490	49 938 623 685	5 773 902 195	13,1%
<i>Banque de France, compte courant</i>	27 254 052	29 503 153	2 249 101	8,3%	ENGAGEMENTS EXTERIEURS	12 178 337 504	19 684 543 422	7 506 205 918	61,6%
<i>Quote-part au FMI</i>	7 815 168 000	8 139 846 000	324 678 000	4,2%	<i>Comptes au FMI</i>	8 449 237 119	15 800 678 407	7 351 441 288	87,0%
<i>Avoir en DTS en FMI</i>	316 159 672	713 764 410	397 604 738	125,8%	<i>Allocations DTS</i>	3 725 264 978	3 880 029 608	154 764 630	4,2%
<i>Comptes Citibank</i>	37 482 487 193	40 732 022 533	3 249 535 340	8,7%	<i>Participation au capital du FMA</i>	3 835 407	3 835 407	-	0,0%
<i>Réserve Fédérale, compte courant</i>	46 655 041 017	74 184 057 716	27 529 016 699	59,0%	FONDS DE RESERVE	2 523 588	2 523 588	-	0,0%
<i>Nauxis Paris</i>	28 521 739	70 683 505	42 161 766	147,8%	CPTES CREDITEURS ORGA. INTER.	97 576 566	54 082 535	43 494 031	-44,6%
<i>Crown Bank London</i>	1 162 073 404	1 408 466 726	246 393 322	21,2%	CPTES CREDITEURS DE L'ETAT	991 405 719	7 104 191 872	6 112 786 153	616,6%
CREANCES SUR LES BANQUES	1 669 804 790	1 591 987 350	77 817 440	-4,7%	<i>Compte courant / Trésor national</i>	-	-	-	-
<i>Comptes à termes</i>	1 403 805 804	1 412 467 785	8 661 981	0,6%	<i>Autres comptes / Trésor national</i>	961 576 157	931 770 029	29 806 128	-3,1%
<i>Comptes à régulariser des banques</i>	265 998 986	179 519 565	86 479 421	-32,5%	<i>Comptes de souscription FMI</i>	-	-	-	-
					<i>Autres comptes de l'Etat</i>	29 829 562	6 172 421 843	6 142 592 281	20592,3%
CREANCES SUR L'ETAT	1 897 758 720	9 212 708 629	7 314 949 909	385,5%	CPTES CREDITEURS DES BANQUES	36 587 286 022	57 188 182 275	20 600 896 253	56,3%
<i>Concours du F.M.I à l'Etat</i>	1 897 758 720	8 977 021 482	7 079 262 762	373,0%	SOMMES A AFFECTER / PASSIF	9 100 800	9 100 802	2	0,0%
<i>Comptes à régulariser du Trésor</i>	-	-	-	-	COMPTES D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-
<i>Avances sur Impôts</i>	-	235 687 147	235 687 147	-	ETAT, IMPOT A PAYER	-	-	-	-
					DETTES FISCALES	84 406 703	-	84 406 703	-100,0%
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	CREDITEURS DIVERS	34 355 380	46 004 284	11 648 904	33,9%
DEBITEURS DIVERS	79 649 210	102 728 131	23 078 921	29,0%	CPTES DE REGULARISATION	144 898 218	385 608 853	240 710 635	166,1%
COMPTES DE REGULARISATION	18 580 739	11 574 913	7 005 826	-37,7%	COMPTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-
ETAT-AVANCE S/DIVID. A PAYER	-	-	-	-	RESERVE MOBILIERE	60 000 000	60 000 000	-	0,0%
COMPTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-	RESERVE IMMOBILIERE	310 000 000	310 000 000	-	0,0%
COMPTE D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-	RESERVE DE REEVALUATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS	563 621 471	623 211 819	59 590 348	10,6%	RESERVES	44 712 193	44 712 193	-	0,0%
<i>Terrains</i>	71 406 000	71 406 000	-	0,0%	PROVISIONS POUR INVEST.	-	-	-	-
<i>Immeuble d'exploitation</i>	417 066 178	466 680 425	49 614 247	11,9%	CAPITAL	400 000 000	400 000 000	-	0,0%
<i>Immeuble d'habitation</i>	21 396 688	18 100 456	3 296 232	-15,4%	FONDS DE STABILISAT° DE CHANGE	2 864 461 633	2 864 461 633	-	0,0%
<i>Matériel et mobilier d'exploitation</i>	30 838 910	50 877 936	20 039 026	65,0%	REPORT A NOUVEAU	22 931 485	22 931 485	-	0,0%
<i>Matériel et mobilier d'habitation</i>	4 899 550	4 704 711	194 839	-4,0%	RESULTAT EN INSTANCE D'APPROBATION	589 219 216	500 505 242	88 713 974	-15,1%
<i>Immobilisations en cours</i>	1 866 750	1 866 750	-	0,0%					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	16 147 395	9 575 541	6 571 854	-40,7%					
TOTAL	98 585 936 517	138 615 471 869	40 029 535 352	40,6%	TOTAL	98 585 936 517	138 615 471 869	40 029 535 352	40,6%



CHARGES	MONTANTS		VARIATIONS		PRODUITS	MONTANTS		VARIATIONS	
	2019	2020	en C.A	en %		2019	2020	en C.A	en %
DEPENSES D'ADMINISTRATION	782 065 296	789 831 094	7 765 798	1,0%	PRODUITS FINANCIERS	1 876 289 714	408 827 473	1 467 462 241	-78,2%
<i>Frais d'émission</i>	132 695 942	160 000 000	27 304 058	20,6%					
<i>Frais de personnel</i>	317 451 439	333 497 090	16 045 651	5,1%	<i>Intérêts sur fonds placés à l'étranger</i>	1 861 583 146	406 289 938	1 455 293 208	-78,2%
<i>T.F.S.E</i>	73 902 668	74 385 771	483 103	0,7%	<i>Intérêts sur quote-part en DTS</i>	3 496 937	595 617	2 901 320	-83,0%
<i>Transports et déplacements</i>	29 007 905	1 585 650	27 422 255	-94,5%	<i>Intérêts sur avoirs en DTS</i>	11 209 631	1 941 918	9 267 713	-82,7%
<i>Frais divers de gestion</i>	226 789 746	218 143 358	8 646 388	-3,8%	BENEFICE DE CHANGE	255 566 344	351 541 461	95 975 117	37,6%
<i>Impôts</i>	2 217 596	2 219 225	1 629	0,1%	AUTRES PRODUITS	92 634 412	80 559 185	12 075 227	-13,0%
FRAIS FINANCIERS	40 985 385	13 827 033	27 158 352	-66,3%	<i>Commissions d'émission</i>	66 214 948	59 513 926	6 701 022	-10,1%
<i>Intérêts sur utilisation allocation DTS</i>	38 366 476	6 636 236	31 730 240	-82,7%	<i>Autres commissions</i>	19 069 263	19 676 814	607 551	3,2%
<i>Frais divers FMI</i>	58 368	48 811	9 557		<i>Pénalités sur découverts bancaires</i>	7 350 201	1 368 445	5 981 756	-81,4%
<i>Frais bancaires divers</i>	2 560 541	7 141 986	4 581 445	178,9%	<i>Revenus des immeubles</i>				
PERTES DE CHANGE	-	64 235 810	64 235 810						
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	54 426 650	61 291 964	6 865 314	12,6%					
DOTATIONS AUX PROVISIONS									
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 347 013 139		1 347 013 139	-100,0%	RESULTAT D'EXPLOITATION		88 257 782	88 257 782	100,0%
TOTAL	2 224 490 470	929 185 901	1 295 304 569	-58,2%	TOTAL	2 224 490 470	929 185 901	1 295 304 569	-58,2%

PERTES	MONTANTS		VARIATIONS		PROFITS	MONTANTS		VARIATIONS	
	2019	2020	en C.A	en %		2019	2020	en C.A	en %
RESULTAT D'EXPLOITATION		88 257 782	88 257 782		RESULTAT D'EXPLOITATION	1 347 013 139		1 347 013 139	-100,0%
<i>Impôt sur les Bénéfices</i>	321 492 387	4 088 275	317 404 112	-98,7%	PROFITS EXCEPTIONNELS	14 333 532	4 939 512	9 394 020	-65,5%
<i>PERTE sur Exercice antérieur</i>	75 377 124	1 307 429	74 069 695	-98,3%	PROFITS SUR EX. ANTERIEURS			4 939 512	
RESULTAT NET	964 477 160		964 477 160	-100,0%	RESULTAT NET		88 713 974		
TOTAL	1 361 346 671	93 653 486	1 267 693 185	-93,1%	TOTAL	1 361 346 671	93 653 486	1 267 693 185	-93,1%



ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS		VARIATIONS		ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS		VARIATIONS	
	2019	2020	en C.A	en %		2019	2020	en C.A	en %
Cerficats échus le 15/07/97 en DJF	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%	Certificats souscrits en DJF	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%
Cerficats échus le 15/07/97 en USD	295 016 000	295 016 000	-	0,0%	Certificats souscrits en USD	295 016 000	295 016 000	-	0,0%
Comptes réciproques BIRD	98 537 000	98 537 000	-	0,0%	Comptes réciproques BIRD	98 537 000	98 537 000	-	0,0%
Comptes réciproques AID	30 871 000	30 871 000	-	0,0%	Comptes réciproques AID	30 871 000	30 871 000	-	0,0%
Comptes réciproques BID	30 000 000	30 000 000	-	0,0%	Comptes réciproques BID	30 000 000	30 000 000	-	0,0%
TOTAL	2 729 424 000	2 729 424 000	-	0,0%	TOTAL	2 729 424 000	2 729 424 000	-	0,0%



Notes annexes aux états financiers

1. Informations générales sur la Banque Centrale de Djibouti (BCD)

1.1. Cadre juridique et financier

STATUT JURIDIQUE

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) est un établissement de droit public doté d'une autonomie administrative et financière et régi par ses statuts. Ces statuts sont contenus dans la loi n° 118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011.

La Banque, les transactions et opérations relatives à son objet et à son fonctionnement ainsi que les bénéfices qui en résultent sont soumis à tous les impôts, droits et taxes.

Son capital social est de DJF 400 millions, entièrement libéré et détenu par l'État Djiboutien, actionnaire unique.

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) ne comprend qu'une agence située à son siège social sis au Boulevard Cheikh Osman à Djibouti-ville.

1.2. Système d'émission du Franc Djibouti (DJF) : le Currency Board

Le système d'émission du Franc Djibouti (DJF) est de type « Currency board » ou « Caisse d'émission » qui est basé sur un principe simple : chaque Franc Djibouti émis par la Banque Centrale de Djibouti doit être couvert par sa contre-valeur en Dollar US. Pour constituer cette couverture qui permet de garantir la convertibilité du DJF en monnaies étrangères convertibles, la BCD doit détenir des valeurs en emploi ou en représentation de la contre valeur en USD des DJF émis. L'article 20 des statuts de la BCD détermine les valeurs pouvant être détenues (or, devises, concours au FMI, DTS, etc, ...).

1.3. Parité du Franc Djibouti

A la création du Franc Djibouti, le 20 mars 1949, 1 Franc Djibouti (DJF) était égal à un Franc Français (FRF) qui représentait 4,14507 mg d'or, compte tenu des parités FRF/USD et USD/or. Toutefois, dans la mesure où le système d'émission garantissait la monnaie plutôt par rapport au dollar, la parité du DJF était exprimée en USD au cours de 214,392 DJF pour 1 USD. Ce rapport était obtenu sur la base de la valeur du DJF en or découlant de sa parité fixe avec le franc français. En raison de la dévaluation du dollar intervenue en 1971, l'on a enregistré deux réajustements du cours du DJF en USD, le 18 décembre 1971 et le 13 février 1973. Pour stabiliser ce cours, la parité fixe du DJF est établie depuis le 13 février 1973 au taux de 1 USD = 177,721 DJF.

Ainsi, la parité entre le DJF et les monnaies autres que le Dollar US est déduite de la parité entre le dollar et ces dernières.

1.4. Administration et gestion de la Banque Centrale de Djibouti

Les organes d'administration, de direction et de surveillance de la Banque sont respectivement le Conseil d'Administration et le Gouverneur.



Les statuts ont fixé à six (6) le nombre des membres du Conseil d'Administration autres que le Gouverneur.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont nommés par décret.

Le Gouverneur est nommé par décret présidentiel pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Les autres membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable.

La direction et l'administration courante des affaires de la Banque sont assurées par le Gouverneur qui exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas dévolus au conseil d'administration qui peut aussi consentir des délégations de pouvoir au Gouverneur.

1.5. Contrôle de la Banque

Contrôle interne

Le Contrôle Interne de la Banque est assuré par un département de contrôle interne directement rattaché au Gouverneur.

Un département d'audit interne à également été mis en place, avec un rattachement hiérarchique au Gouverneur, et un rattachement fonctionnel au Comité d'audit.

Contrôle externe

Il est procédé annuellement à un audit externe des états financiers de la Banque Centrale, pour la période constituant l'exercice financier.

La vérification annuelle des comptes est effectuée conformément aux normes de vérification internationales.



2. Règles et méthodes comptables

2.1 Base d'établissement et de présentation des états financiers

DISPOSITIONS RELATIVES A LA COMPTABILITE ET AUX ETATS FINANCIERS

Les opérations de la Banque sont exécutées et comptabilisées conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable de la BCD qui a été spécifiquement élaboré et mis en vigueur en 1985. L'exercice financier de la Banque commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 47 des statuts.

En raison de la spécificité des missions exercées et de la plupart des activités réalisées par la Banque Centrale de Djibouti, les règles de comptabilisation des opérations et de présentation des comptes annuels ont été définies dans le Règlement de la comptabilité.

Ce règlement définit notamment les règles applicables dans les domaines suivants :

- Opérations comptables quotidiennes (compensation, opérations avec les correspondants locaux et étrangers, fonctionnement de comptes particuliers, certificats de dépôts...).
- Arrêtés d'écritures (clôtures journalières, mensuelles et annuelles).
- Opérations d'inventaires.
- Contrôle.

En raison des dispositions en matière d'opérations d'inventaire, la Banque Centrale de Djibouti applique les principes de la comptabilité d'engagement.

2.2 Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger sont en devises et figurent à l'actif du bilan pour leur contre-valeur en DJF au cours de clôture de l'exercice. Les cours de clôture sont reçus de la Banque de France à l'exception du cours du dollar qui a une parité fixe avec le franc Djibouti établie à 1 USD = 177,721 DJF. Les cours du DTS appliqués à la clôture de l'exercice sont reçus du FMI.

La procédure de comptabilisation des opérations en devises est la même pour toutes les opérations. Les comptes en devises sont tenus en devises tout au long de la période et la conversion au cours de clôture s'effectue à la fin de la période (annuelle).

Le jour de l'opération, l'enregistrement dans un premier temps se fait en devise (au compte en devise concerné avec pour contrepartie le compte d'ordre dit de « position de la devise correspondante »). Parallèlement, le compte de contrepartie à l'opération est mouvementé pour la contre-valeur de l'opération en DJF au cours du jour, avec pour contrepartie le compte d'ordre dit « position de la devise correspondante/DJF ». A chaque arrêté, le solde du compte en devise concerné est converti au cours de clôture après la saisie de ce taux pour figurer au bilan en DJF ; le montant en devise au compte « position de la devise correspondante » est également converti au cours de clôture, et par rapprochement avec le montant qui avait été enregistré au compte « position de la devise correspondante/DJF », un écart de change est dégagé et constaté en charges ou en produits par une écriture qui ajuste les soldes des deux comptes de position pour la devise concernée. A l'issue de cette opération, les soldes des comptes de position pour chaque devise affichent les mêmes montants aussi bien pour le solde débiteur que pour le solde créditeur.

2.3 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le FMI, comme toutes les opérations en devises sont converties automatiquement à



chaque clôture après la saisie des cours de fin de période, conformément à la procédure décrite ci-dessus au paragraphe 2.2.

2.3.1 A l'actif du bilan

Avoirs en DTS

Ce poste représente le compte ordinaire en DTS détenu par la République de Djibouti dans les livres du FMI. Les intérêts créditeurs sur ces avoirs en DTS sont pris en produits à la Banque Centrale de Djibouti. Ces intérêts sont communiqués à la BCD trimestriellement et comptabilisés.

Il est prévu de comptabiliser les intérêts à recevoir au titre du quatrième trimestre de l'exercice sur la base des intérêts courus disponibles sur le site Internet du FMI.

Quote-part au FMI

A l'actif du bilan figure la totalité des souscriptions de quote-part au FMI détenue par la République de Djibouti (100 % Quota), c'est-à-dire la part libérée en DTS ou en devises convertibles (25 % de la quote-part), d'une part, et la part payée en DJF (75 % de la quote-part) par la République de Djibouti, d'autre part.

2.3.2 Au passif du bilan

Au passif du bilan, les comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI comprennent :

- Les allocations de DTS octroyées à la République de Djibouti ;
- Les soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2 ouverts dans les livres de la Banque centrale de Djibouti, ainsi que le solde du compte FMI/PRGF qui enregistre désormais les encours d'emprunts (tirages de Facilités d'Ajustement Structurel).

Ces comptes du FMI au passif, comme tous les comptes en devises, sont convertis à la clôture de l'exercice au cours de clôture.

2.4 Relations avec les Banques Agréées Djiboutiennes

2.4.1 A l'actif du bilan (créances sur les banques)

Dans la mesure où la Banque Centrale de Djibouti ne procède pas au refinancement des banques commerciales, les créances sur les banques sont constituées d'opérations exceptionnelles à régulariser à très court terme.

2.4.2 Au passif du bilan (comptes créditeurs des banques)

Au passif du bilan, figurent les comptes courants ordinaires des banques agréées.

La Banque Centrale de Djibouti exige des banques agréées de la place des comptes courants obligatoirement créditeurs dans ses livres.

Cependant, les dispositions statutaires relatives à la constitution des réserves obligatoires ne sont pas effectivement appliquées par la BCD qui n'a pas fait constituer de telles réserves dans ses livres par les banques agréées.



2.5 Relations avec le trésor

2.5.1 A l'actif du bilan

Les créances sur l'État sont constituées principalement des concours du FMI reçus par la Banque Centrale de Djibouti et mis à la disposition du Trésor National. La contrepartie de ces créances figure parmi les comptes du FMI (engagements extérieurs) au passif du Bilan.

Les intérêts et commissions relevant des concours accordés par le FMI à la République de Djibouti sont inscrits au débit du compte du Trésor National, et n'affectent pas les résultats de la Banque.

2.5.2 Au passif du bilan

Au passif du Bilan, figurent principalement les soldes créditeurs du compte courant et du compte bloqué du Trésor, d'une part, et les comptes spéciaux (subventions reçues pour le compte de l'État et destinées au financement de projets, Trésor cotisation Caisse Nationale de Retraite), d'autre part.

2.5.3 Au hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID, etc...) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.

2.6 Autres créances, débiteurs divers

Ce poste enregistre des opérations à régulariser en relation avec le Trésor Public et avec d'autres tiers (Présidence de la République, etc.).

2.7 Comptes de régularisation - Actif

Ces comptes enregistrent les opérations classiques (produits à recevoir, charges constatées d'avance, etc...).

2.8 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les terrains, les autres immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette (valeur d'acquisition brute diminuée des amortissements cumulés correspondants).

2.8.1 Terrains

Les terrains figurant à l'actif de la Banque comprennent un terrain sur lequel est construit le service administratif du Trésor National, sans contrepartie monétaire, et un terrain sur lequel est construit le logement du Gouverneur.

Ces terrains ont été acquis auprès de l'État à des prix fixés par les Services des Domaines.

2.8.2 Autres immobilisations corporelles



Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes :

Immeubles	20 - 25 ans
Agencements et installation	10 ans
Matériel et Mobilier	5 ans
Matériels informatiques	5 ans
Matériel de transport	5 ans

2.9 Émission

Ce poste représente la masse monétaire nette en circulation, c'est-à-dire les pièces et les billets émis qui sont détenus en dehors de la Banque Centrale de Djibouti.

2.10 Engagements Extérieurs

Ce poste comprend les engagements vis-à-vis du FMI et du FMA (Fonds Monétaire Arabe).

Les engagements envers le FMI ont déjà été traités au paragraphe 2.3 ci-dessus.

Les engagements en faveur du FMA représentent la valeur des titres de cette Banque souscrits par l'État Djiboutien. La contrepartie de cet engagement figure à l'actif du bilan parmi les créances sur le Trésor.

2.11 Fonds de Réserve

Le solde de ce compte représente le montant résiduel d'une épargne autrefois constituée par l'État Djiboutien auprès de la Banque Centrale de Djibouti.

2.12 Comptes créditeurs des organismes internationaux

Ce poste enregistre les comptes courants créditeurs des organismes internationaux (AID, BIRD, BAD, BID, Fonds Européens). Quelles que soient les devises reçues, ces comptes sont tenus en monnaie nationale.

2.13 Sommes à affecter - Passif

Ce poste enregistre des opérations en suspens. Comme tout compte d'attente, il doit être soldé à la clôture de l'exercice. Cependant, en raison des difficultés à obtenir certaines informations devant permettre la correcte imputation de certaines opérations, il arrive qu'à la clôture de l'exercice le solde de ces comptes ne soit pas nul.

2.14 Crédoeurs divers

Ce poste, enregistre les opérations concernant des tiers ne disposant pas de comptes individuels propres dans les livres de la BCD (Ex. : les mises à disposition ou paiements en instance en faveur de tiers...).



2.15 Comptes de régularisation - Passif

Ce poste enregistre des dettes provisionnées pour lesquelles les factures ne sont pas encore parvenues (charges à payer, etc.) ou des produits constatés d'avance.

2.16 Réserves mobilières et immobilières

A l'origine, ces comptes enregistraient des provisions pour investissement ou renouvellement à caractère mobilier ou immobilier. Les investissements projetés ont été réalisés et les réserves ont été fiscalisées ; elles revêtent dès lors le caractère de réserves libres de la Banque Centrale de Djibouti.

2.17 Réserves

Ce poste comprend les comptes de Report à nouveau, Réserve légale et Réserves libres. La réserve légale est constituée conformément aux textes de droit commun appliqués par les sociétés commerciales.

2.18 Fonds de Stabilisation de Change

Le Fonds de stabilisation de change a été institué par l'ordonnance N° 77-070/PR du 3 décembre 1977 portant création de la Banque Centrale de Djibouti. L'article 5 de ce texte stipulait que ce fonds serait doté jusqu'à concurrence de 10 % du montant de la circulation fiduciaire. Cependant, les statuts en vigueur depuis le 22 janvier 2011 fixent le plafond de ce fonds à 20 % du montant de la circulation fiduciaire (article 24).

Le règlement de la comptabilité précise que la dotation au fonds de stabilisation des changes est une affectation du résultat à hauteur de 20 % des intérêts créditeurs nets générés par les placements des avoirs extérieurs de la Banque et ce depuis 1993.

2.19 Capital

Le capital de la Banque est de DJF 400 millions et entièrement détenu par l'État djiboutien, unique actionnaire. Ce capital a été libéré par des apports d'immobilisations pour un montant total de DJF 170 millions, des apports en numéraire de DJF 130 millions, et par incorporation de réserve en 2004 à hauteur de DJF 100 millions.

2.20 Résultats en instance d'approbation

Ce compte enregistre les résultats non encore affectés. Au cours de l'exercice, il enregistre l'affectation des résultats antérieurs décidée par le Conseil d'Administration, d'une part, et le résultat de la période, d'autre part.

2.21 Engagements de départ à la retraite

Le statut du personnel de la Banque Centrale de Djibouti ne contient pas un régime spécifique en matière de départ à la retraite de ses salariés. Le titre VII de ce document qui porte sur la cessation définitive d'activité cite l'admission à la retraite parmi les motifs de cessation définitive d'activité, sans pour autant mentionner les conditions offertes par la Banque Centrale de Djibouti à ses agents au moment de leur départ à la retraite.

La Banque se limite à cotiser au régime général de retraite afin que les ex-salariés perçoivent une pension des



organismes de retraite.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Résultat de change

Le résultat de change résulte de la réévaluation des avoirs et dettes de la BCD à la clôture de l'exercice au cours de clôture comparée à leur valeur à l'ouverture de la période (écarts de conversion) et le résultat de change sur les opérations dénouées au cours de l'exercice (rapprochement entre les comptes de « position devise » et les comptes de « position devise/DJF »).

2.22.2 Frais d'émission

Les frais d'émission enregistrent le coût d'achat des billets et des pièces auprès de la Banque de France qui a la charge de leur fabrication.

Les autres frais d'émission enregistrent des frais accessoires qui restent tout de mêmes marginaux (confection de sacs de monnaie etc....).

2.23 Comptes hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.



Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Avoirs à vue	48.863	80.594
Avoirs à terme	37.363	37.625
Comptes FMI	8.131	8.854
<i>Total</i>	<u>94.357</u> =====	<u>127.073</u> =====

Les avoirs à vue et les avoirs à terme représentent les devises détenues par la BCD auprès de ses correspondants étrangers ; ils représentent la contrepartie de l'émission de monnaie nationale car le système de couverture adopté par la Banque Centrale de Djibouti dispose que les avoirs extérieurs de la Banque doivent couvrir intégralement l'émission de la monnaie.

Les comptes FMI regroupent les avoirs en DTS et le compte de « souscription de quote-part au capital du FMI par la République de Djibouti.

Les avoirs à vue et à terme

Les avoirs à vue et à terme s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Caisses en devises	870	1.795
Banque de France, compte courant	27	29
Natixis, compte courant	29	71
Federal Reserve, compte courant	46.655	74.184
Citibank, compte courant	120	3.107
Citibank, compte à terme	37.363	37.625
Crown Bank, compte courant	1.162	1.408
<i>Total</i>	<u>86.226</u> =====	<u>118.219</u> =====

Globalement, la hausse de 37.1% des avoirs extérieurs résulte essentiellement des transferts effectués par les banques de la place.



Les comptes FMI

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Avoirs en DTS	316	714
Souscription de Quote-part	7.815	8.140
<i>Total</i>	<u>8.131</u> =====	<u>8.854</u> =====

Les avoirs en DTS et le compte de souscription de quote-part ont connu une hausse de DJF 723 millions. La Souscription de Quote-part augmente de DJF 325 millions suite à la hausse du cours du DTS entre les deux exercices ; aucune nouvelle souscription de DTS n'a été effectuée. Nos avoirs en DTS augmentent aussi de DJF 398 millions suite à l'acquisition de DTS 2,6 millions au courant de l'année et nous ne notons que le remboursement de trois échéances du crédit FRPC à hauteur de DTS 1,1 million.

Créances sur les Banques

Les créances sur les Banques s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Comptes à terme en DJF	1.404	1.412
Comptes à régulariser des banques	266	180
<i>Total</i>	<u>1.670</u> =====	<u>1.592</u> =====

Les créances sur les banques sont en baisse de DJF 78 millions par rapport à 2019, suite à la régularisation de sa position débitrice en fin 2019 par une banque commerciale.

Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Concours du FMI à l'Etat	1.898	8.977
Avance sur impôts	-	236
<i>Total</i>	<u>1.898</u> =====	<u>9.213</u> =====

Les concours du FMI à l'Etat enregistrent la contrepartie des concours octroyés par le FMI à la République de Djibouti dans le cadre du crédit PRGF. Ces concours ont augmenté de DJF 7,1 milliards principalement due à la mise en place par le FMI de la « Facilité de Caisse Elargie » à hauteur de DTS 31,8 millions. L'avance sur impôts correspond au règlement d'acomptes au titre de cet exercice 2020.



Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Débiteurs divers	80	103
Compte de Régularisation actif	19	12
<i>Total</i>	<u>99</u> ===	<u>115</u> ===

Les autres créances enregistrent à la clôture de l'exercice 2020 une hausse de DJF 16 millions, principalement due à la mise en place de nouveaux serveurs informatiques.

Immobilisations

Les immobilisations en valeurs nettes s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Terrains	71	71
Autres immobilisations corporelles	474	540
Immobilisation en cours	2	2
Immobilisations incorporelles	16	10
<i>Total</i>	<u>563</u>	<u>623</u>

Les terrains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit.

Les autres immobilisations corporelles enregistrent notamment des immeubles à usage d'habitation et à usage professionnel dont certains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit. Elles ont augmenté de DJF 60 millions au cours de cet exercice 2020 par rapport à 2019, suite à l'aménagement de nouveaux locaux pour la Sécurité de la Banque.

Les autres immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31.12.2019	(+)	(-)	31.12.2020
Immeubles	840		-	840
Agencements et Aménagements	190	84	-	274
Matériel de transport	7	22		9
Matériel et mobilier	498	14	-	512



Banque Centrale de Djibouti (BCD)

<i>Total Valeur brutes</i>	1.602	120	—	1.722
Immeubles	44	30		47
Agencements et Aménagements	146	7	-	153
Matériel de transport	62	6		68
Matériel et mobilier	474	11	-	485
<i>Total Amortissements</i>	1.128	54	—	1.182
Immobilisations nettes	474	66		540

Émission

L'émission s'analyse comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Billets émis	42.030	47.825
Pièces émises	2.135	2.114
<i>Total</i>	44.165	49.939
	=====	=====

Les rubriques « billets émis » et « pièces émises » sont en hausse 13,1% en 2020 par rapport à 2019, il s'agit de la masse monétaire en circulation auprès des agents économiques et financiers autres que la BCD.

Conformément au système de couverture adopté par la République de Djibouti, le « Currency Board », l'émission est totalement couverte par les avoirs extérieurs de la Banque au 31 décembre 2020.

Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Comptes FMI	12.174	19.681
Participation au capital du FMA	4	4
<i>Total</i>	12.178	19.685
	=====	=====



Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2019
Compte FMI N° 1	6.548	6.821
Compte FMI N° 2	3	3
Compte FMI/PRGF	1.898	8.977
Allocations de DTS	3.725	3.880
<i>Total</i>	<u>12.174</u> =====	<u>19.681</u> =====

La hausse intervenue sur ces comptes FMI est imputable principalement à la mise en place du crédit FMI « Facilité de Caisse Elargie » à hauteur de DTS 31,8 millions et à l'appréciation du cours DTS entre les deux exercices. Et, nous notons que le règlement de trois échéances du crédit PRGF à hauteur de DTS 1,1 millions ; dans le cadre de l'assistance des effets de la pandémie Covid 19, nous avons pu bénéficier de la « Grant Assistance » du FMI pour le règlement des autres échéances pour un montant de DTS 3,4 millions.

Comptes créditeurs des organismes internationaux

Les comptes créditeurs des organismes internationaux s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
BIRD, son C/C	86	43
État crédit WB N° 3593 DJ	11	11
<i>Total</i>	<u>97</u> ==	<u>54</u> ==

Ils connaissent une baisse de DJF 43 millions suite à l'utilisation de ses fonds par la Banque Mondiale pour les projets qu'elle finance à Djibouti.

Comptes créditeurs de l'État

Les comptes créditeurs de l'État s'établissent à DJF 7,1 milliards au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Autres comptes - Trésor National	961	932
Autres comptes créditeurs de l'État	30	6.172
<i>Total</i>	<u>991</u> =====	<u>7.104</u> =====

Les autres comptes courant du Trésor National ont légèrement diminué de DJF 30 millions, soit -3,1%.

Les autres comptes créditeurs de l'Etat sont en hausse de DJF 6 milliards suite à la réception de divers fonds au courant de cet exercice (FMI, BAD...)



Comptes créditeurs des banques

Le solde des comptes créditeurs des banques passe de DJF 36,6 millions au 31 décembre 2019 à DJF 57,2 milliards à la clôture de l'exercice 2020 soit une hausse de DJF 20,6 milliards (+56,3%).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Passifs à affecter	9	9
Créditeurs divers	119	46
Comptes de régularisation - Passif	145	386
<i>Total</i>	<u>273</u> =====	<u>441</u> =====

Les comptes de régularisation sont en nette hausse de DJF 241 millions (soit + 166,1%) suite à la provision de charges à payer en fin d'exercice (commande de billets et pièces DJF 160 millions, local Sécurité DJF 83 millions, congés payés DJF 45 millions...).

Capital, Réserves et Résultat en instance d'approbation

Les comptes de Capital, Réserves et résultat en instance d'approbation s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2021
Capital	400	-	-	400
Réserve légale	40	-	-	40
Réserves libres	5	-	-	5
Réserve mobilière	60	-	-	60
Réserve immobilière	310	-	-	310
Fonds de stabilisation de change	2.864	-	-	2.864
Report à nouveau	23	-	-	23
Résultat net de l'exercice	589	-	(89)	500
<i>Total</i>	<u>4.291</u> =====	<u> </u>	<u>(89)</u>	<u>4.202</u> =====

La variation des capitaux propres s'explique essentiellement par le résultat réalisé au cours de l'exercice 2020 à hauteur de DJF 89 millions.



Compte de résultat

L'exercice 2020 a été ainsi clôturé avec une perte de DJF 89 millions.

Produits financiers

Les produits financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Intérêts sur fonds placés à l'étranger	1.862	406
Intérêts sur avoirs en DTS	15	3
	—	—
<i>Total</i>	1.877 ==	409 ==

Les produits financiers sont en nette baisse de DJF 1,5 milliard cette exercice ; nous constatons une baisse généralisée des taux à la Federal Reserve Bank et la Citibank New York. Et, les taux en Europe demeurent toujours négatifs.

Bénéfice de change

Le bénéfice de change enregistré est en hausse et s'établit à DJF 352 millions au 31 décembre 2020 contre DJF 256 millions au 31 décembre 2019, soit un taux de +37,6%.

Autres produits

Les autres produits sont en légère baisse de 13% passant de DJF 93 millions en 2019 à DJF 81 millions en 2020.

Dépenses d'Administration

Les dépenses d'administration s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Frais d'émission	133	160
Frais de personnel	317	334
Travaux, Fournitures et services extérieurs	74	74
Frais divers de Gestion	227	218
Autres dépenses d'administration	31	4
	—	—
<i>Total</i>	782 ===	790 ===

Très légère hausse de DJF 7,8 millions des dépenses d'administration par rapport à 2019.



3.13.4 Frais financiers

Les frais financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Intérêts sur allocations de DTS	38	7
Frais bancaires divers	3	7
Frais divers FMI	-	-
<i>Total</i>	<u>41</u>	<u>14</u>
	===	===

Nette baisse des frais financiers cette année (-66,3%) suite à l'allègement des taux par le FMI dans le cadre de la lutte des conséquences de la pandémie Covid-19.

Hors-bilan

ENGAGEMENTS DONNES (ACTIF)

Les engagements donnés du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Certificats échus le 15/07/97 en DJF	2.275	2.275
Certificats échus le 15/07/97 en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
<i>Total</i>	<u>2.729</u>	<u>2.729</u>
	=====	=====

ENGAGEMENTS REÇUS (PASSIF)

Les engagements reçus du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Entrep. publiques - Certificats souscrits en DJF	2.275	2.275
Entrep. publiques - Certificats souscrits en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
<i>Total</i>	<u>2.729</u>	<u>2.729</u>
	=====	=====

